

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE !

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 22. — Bataille d'Eckmühl, par Napoléon, contre les Autrichiens (1809).

« Bataille de Mondovi, par le général Serurier, contre les Autrichiens (1806).

« Combat d'Aussau, par le général Charbonnier, contre les Autrichiens (1794).

« Combat de Neuhoff, par le général Watrin, contre les Autrichiens (1797).

« Passage de la Nidda, par le général Leffevre, contre les Autrichiens (1807).

« Combat de Lichtenau, par le général St-Cyr, contre les Autrichiens (1797).

MONTÉVIDEO.

NOS COMPATRIOTES DE BUENOS-AYRES.

Nous apprenons aujourd'hui d'une manière positive et certaine, par la voie de l'*Oreste*, arrivé hier soir de Buenos-Ayres, que M. le ministre Araca a communiqué à M. de Lurde une note inqualifiable, où il leur déclare que, dans les circonstances présentes, il est impossible au *Restaurateur des lois* de contenir l'effervescence populaire. M. Manteville aurait, dit-on, répondu qu'au premier acte hostile commis contre les Anglais, il demanderait immédiatement ses passeports.

Quant à M. de Lurde, il a noblement répondu qu'un gouvernement qui ne savait pas se faire obéir n'était pas un gouvernement; qu'il conjurait M. le ministre de retirer sa note, et

de protester solennellement et publiquement que force resterait quand même à l'autorité, s'il provenait quelque désordre ayant pour but de tourmenter les Français; que, dans le cas contraire, il aurait recours à son ancre de salut, à une prise d'armes.

Bravo, Monsieur le ministre plénipotentiaire! Voilà de la dignité, voilà de l'énergie; tant que vous agirez ainsi, nous combattons à votre côté.

Nous laissons au *Bijannia*, qui est ici l'organe de la population anglaise, le soin de stimuler M. *Manteville*, et nous profiterons de l'occasion pour le prévenir que nous aurons sous peu à lui demander franchement quelques explications sérieuses.

M. de Lurde avait reçu, à notre sujet, une lettre de M. Pichon, lui assurant que trois ou quatre cents garnements et braviens s'étaient armés à Montevideo, mais que la partie modérée et sage de la population s'était abstenue. Nous avions l'intention de rentrer immédiatement en lice contre M. le consul; nous lui laissons toutefois quelque latitude, pour qu'il puisse prévenir, s'il lui plaît et s'il le peut, les coups que nous nous disposons à lui porter avec l'énergie de la conscience blessée.

A demain donc, M. le consul, si vous faites le sourd, ou plutôt si vous ne voulez pas entendre.

Ad. D.

Quel spectacle se présente à nos yeux! Des hommes de toutes nations se réunissent à l'entour des Français chantant leurs hymnes patriotiques; ils fraternisent avec eux, profitent

des mêmes cris, forment les mêmes vœux; puis bientôt tous courent aux armes, et, s'enrolant sous des bannières diverses, ils marchent avec ensemble, avec ordre, contre un même ennemi. Quel est donc l'homme puissant, empereur ou roi, qui dirige ces hommes de pays divers? Est-ce un nouveau Napoléon? L'Amérique va-t-elle se voir parcourue en tous sens par de nombreuses et puissantes armées? Non, aucun souverain ne se trouve à leur tête, chefs et soldats sont commerçants et artisans, ils ne veulent envahir aucun pays, ni établir aucune domination.

Ces hommes pacifiques n'ont quitté leurs travaux que pour marcher à la plus sainte des conquêtes, pour résister à la plus odieuse des oppressions. Ces hommes qui ont quitté leur mère-patrie et traversé les mers pour obtenir une plus juste rétribution de leur talent et de leur activité, et qui ont trouvé dans ce pays une sage et généreuse hospitalité; ces hommes ont compris qu'à côté des devoirs qu'ils avaient à remplir envers leur patrie adoptive, devoirs que la reconnaissance seule leur imposait, il en était un non moins saint, non moins sacré, celui de préserver leurs familles de la misère et de la faim, et que, pour obtenir ce résultat, il fallait conquérir la paix qui toujours est favorable à tous, et détronner la guerre, qui coûte tant de sang et de larmes, pour n'être jamais utile qu'à quelques uns, et le plus souvent à personne.

Il y a vingt-huit ans, notre bien-aimé poète Béranger, en voyant les rois s'allier pour conserver leurs couronnes et leurs trésors, prédisait

FEUILLETON.

LES DEMENAGEMENTS.

(Suite et Fin.)

Pendant deux mois j'ai reçu régulièrement toutes les semaines une énorme cloyère de gibier, qui me venait je ne sais d'où. Le porteur se contentait de dire: "Pour le monsieur du troisième." Soupçonnant une erreur, je l'interrogeai, mais il ne voulut rien ajouter, sinon que la discrétion lui était recommandée, et que celui qui l'envoyait se réservait de m'apprendre lui-même, au retour de la chasse, qui il était. Je démenageai le 15 octobre, avant la fin de la saison des chasses, et je n'ai jamais su à qui j'étais redevable des superbes lièvres, faisans et perdreaux, adressés sans doute à un locataire que j'avais remplacé.

Une autre fois, — et ce jour-là j'avais invité quelques amis à dîner pour leur montrer mon nouvel appartement; ce que je ne faisais pas habituellement, car j'aurais pu me ruiner à pendre la orémaillière, — nous allions nous mettre à table, lorsqu'un commissionnaire se présenta apportant un panier de vin de Champagne.

— Vous vous trompez, lui dis-je.

— Non, monsieur; on m'a dit de remettre cela au second, la porte en face de l'escalier.

— Qui vous envoie?

— Je ne sais pas, mais le port est payé. Le domestique qui m'a remis le panier et indiqué votre adresse m'a dit: "Tu diras que c'est de la part du baron, et qu'il ira dîner à six heures; on te comprendra!" "Comprenez-vous?"

— Parfaitement.

J'avais remplacé dans mon nouveau logis une dame dont les voisins m'avaient dit beaucoup de bien.

— Il faut attendre le baron! s'écrièrent mes convives.

Cet avis était à peine adopté que le baron entre. Jugez de son étonnement et de son dépit lorsqu'il reconnut parmi nous un de ses neveux jeune étourdi qu'il accablait tous les jours de ses conseils et de ses reproches.

— Quelle morale me ferez-vous aujourd'hui? mon oncle, demanda le jeune homme qui abusait cruellement de sa position.

Remis de son premier trouble, le malencontreux baron voulut savoir où était la personne chez laquelle il venait dîner. Je lui appris qu'elle était partie la veille pour Londres avec un jeune lord. Ce fut un coup de foudre. Mais après tout, il fallait prendre son parti, et c'est ce que fit le vieux gentilhomme, en buyant avec nous son vin de Champagne et en promettant à son neveu qu'il ne lui prêcherait plus désormais la sagesse et l'économie.

Je n'oublierai jamais mon séjour dans la rue Saint-Lazare: un petit logement très haut, très étroit, sur une terrasse pleine de fleurs. J'ai passé là de bien doux momens! Un matin, — le jour ne perçait pas encore encore mes rideaux, — lorsque ma porte s'ouvrit doucement, et j'entendis des pas légers glisser sur le parquet.

— Qui est là? m'écriai-je.

On ne me répondit pas; je crus avoir affaire à des voleurs, et je répétai le qui vive? d'une voix tremblante.

Même silence. Je m'élançai hors de mon lit, et alors seulement j'entendis ces mots prononcés avec une charmante expression de mauvaise humeur:

— Allons! il n'y a pas moyen de lui faire une surprise!

C'était une femme. Renonçant à me surprendre, elle continua:

— Vous voilà donc de retour de votre voyage à Bordeaux.

— Oui.

— Vous ne vous attendiez pas à ma visite?

— Non.

— Vous aviez oublié que j'avais une double clé de cet appartement?

— Oui.

La prudence de mes monosyllabes fut déjouée par une vive lumière qui se répandit dans la chambre. L'inconnue venait d'ouvrir les rideaux. Vous jugez que ce fut à son tour d'être étonnée et effrayée, lorsqu'elle se vit en présence d'un étranger.

Mon prédécesseur était une espèce de don Juan, qui avait distribué une très grande quantité de doubles clés. Dans l'espace de quinze jours, je reçus cinq ou six visites, tantôt le matin, tantôt le soir. Il est inutile de dire que je ne fis pas changer la serrure. Bien au contraire, je priai le portier de faire le sourd et de laisser monter, lorsque les visiteuses lui jetteraient le nom de mon prédécesseur, en passant lestement devant sa loge.

Je quittai la rue Saint-Lazare, demi-mort de bonheur, lorsque j'eus fait connaissance avec toutes les victimes délaissées par le don Juan qui était allé se marier en province. Mais ma bonne étoile me suivit dans mon déménagement, et je retrouvai ailleurs, et partout, et toujours, de bonne aubaine qui ne me seraient point arrivées sans un changement de domicile.

Eugène Guinot.

qu'un jour les peuples formeraient aussi une sainte alliance; mais pour assurer leur bien-être et ne plus servir, comme toujours, de troupeaux bons à tondre et trop souvent à tuer.

Quelques uns de ces hommes qui ne font jamais de fortune plus rapide que lorsque le peuple souffre de grandes douleurs, voudront sans doute vous contester votre nationalité; mais vous leur répondrez : que des ministres envoyés par la France et l'Angleterre ont déclaré que la paix était une chose sainte réclamée par leurs deux nations comme étant dans l'intérêt du commerce et de l'humanité; que ce qui était juste en décembre ne saurait être injuste aujourd'hui, et que ce que les diplomates n'ont pu obtenir par la vérité et par les paroles, vous avez entrepris de l'obtenir par la force en repoussant une agression violente et cruelle par des moyens énergiques, mais humains.

Courage donc, et montrez aux peuples auxquels les premiers vous donnez l'exemple, que si des hommes ont pu vous désunir par des frontières et par mille sophismes, ils n'ont pu détruire en vous la noblesse du cœur et la justesse d'esprit.

Courage, car les hommes de cœur de tous les pays, gouvernants ou gouvernés, vous tendront la main, car vous avez agi en hommes; courage, car les femmes vous béniront et vous bénissent déjà par avance, car elles comprennent vos devoirs d'époux et de citoyens, et qu'elles vous devront tout à la fois la sécurité et la prospérité.

C. Pén.

AUX BRAVES DE LA LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Camarades,

A peine vingt jours se sont écoulés, depuis que vous avez pris la noble résolution de repousser par la force la dévastation et la mort dont vous étiez menacés, en moins de vingt jours vous avez formé trois bataillons, et dans moins de vingt jours encore, nous ramènerons notre drapeau vainqueur, au milieu d'une population qui vous contemple et vous admire.

Si nous avons quelques adversaires qui conspirent dans l'ombre, nous avons sur eux l'avantage de nous montrer à découvert; si nous avons des ennemis intérieurs, nous avons aussi beaucoup de sympathies : nous en avons de puissantes; puisque le devoir leur impose silence, nous devons le respecter; mais ces nobles cœurs nous sont acquis; croyez en ma parole, qui, quoi qu'on en dise, ne faillira jamais.

LA FIN DES DEMENACEMENTS.

Vous rappelez-vous que dimanche dernier nous vous parlions de M. Lambert?—Un homme qui passait sa vie à changer de logement, et qui tirait de ce manège toutes sortes de distractions, de plaisirs, de profits et de bonnes fortunes. Les aventures qu'il se plaisait à nous redire étaient faites pour convertir les gens sédentaires. Mais ce n'était pas tout, et le chapitre suivant est indispensable pour compléter l'histoire de notre ami.

Il y a quelque temps, M. Lambert, voyant le terme approcher, se mit, comme à l'ordinaire à chercher un nouvel appartement. Pour la première fois, cet exercice ne lui apporta pas son tribut accoutumé d'observations précieuses et de découvertes récréatives. Des scènes qu'il avait déjà vues vingt fois se représenterent à lui : c'étaient toujours les mêmes personnages, les mêmes mœurs, les mêmes discours. Le propriétaire et le portier étaient surtout des types usés jusqu'à la corde et que M. Lambert servait par cœur. Il se sentit pris d'une grande lassitude après avoir monté quelques centaines de marches. Rien ne lui plut dans les logements qu'il visita. Le repos qui suivit ces fatigantes recherches fut troublé par de pénibles réflexions.

Heureux et fier de vous commander, par votre élection, je vous dois tous mes soins, tous mes moments, je vous dois plus, je vous dois ma vie, je ne l'épargnerai pas pour vous conduire sur le champ d'honneur, et vous ramener triomphants auprès de vos familles et de vos amis palpitants d'émotion et de joie.

Chaque jour rapproche le jour du combat, chaque jour l'ennemi voit redoubler ses craintes, votre nom seul lui inspire de l'effroi; il nous craindra bien plus encore lorsqu'il aura appris à nous connaître; comme français, nous avons un nom glorieux à soutenir, comme hommes, nous avons notre liberté à défendre; préparons nous donc au combat, rappelons nous, dans ce moment solennel, que c'est en nous que reposent les vies d'objets si chers, nos femmes, nos enfants, nos familles; prenons pour devise **LES FRANÇAIS MEURENT ET NE SE RENDENT PAS!** et pour cris de guerre, ces mots sacrés : **VIVE LA FRANCE! VIVE LA LIBERTÉ!!!**

Le colonel des Volontaires Français.

THIEBAUT.

A jour d'hui, 21 avril, 30 basques s'acheminaient de la *Carmen*, sans passe-ports. Le capitaine de la *Carmen* a été arrêté; M. le comte a réclamé la mise en liberté immédiate de tous ces basques, le gouvernement du pays attend les explications promises par M. le consul, pour faire droit à sa demande. Nous reviendrons demain sur cette affaire.

Dix-neuf bascoyons ont quitté aujourd'hui le camp d'Orre pour se joindre aux braves défenseurs de ce pays.

La *Tactique* est partie ce soir pour Buenos-Ayre.

Montevideo, le 20 avril 1843.

Mon Colonel,

Ne voulant pas rester en arrière pour les preuves du patriotisme dont nous sommes si loyalement inspirés, je serai heureux que mes services vous soient agréables comme aide en chirurgie pour tous les cas où mes offres pourraient être employées.

Agréez mes sentiments, et mon zèle vous prouvera que c'est un vrai français qui s'allie à vos belles espérances d'avenir.

Pierre BOUCAU,

Fourrier de la 3^{me} compagnie des Chasseurs Basques.

Le bon génie de M. Lambert avait cessé de le servir dans ses derniers déménagements. Il avait rencontré des voisins incommodes, des portes mal jointes, des cheminées qui fumaient. Était-ce une fatalité? Était-ce que M. Lambert devenait plus sensible aux petites misères d'un logis imparfait? Il apercevait encore de jolies voisines aux environs de ses fenêtres; mais il avait beau se mettre à l'affût et lancer dans l'espace de regards foudroyants, ses peines étaient perdues, il n'y avait plus moyen de nouer la moindre petite intrigue. L'héritage des locataires qu'il remplaçait se trouvait plus onéreux que lucratif. Si quelque belle visiteuse venait chez lui en croyant entrer chez son prédécesseur, il mettait vainement en œuvre pour la retenir toute l'ardeur et toutes les ressources de son éloquence : la belle s'en allait comme elle était venue.

Ce changement de fortune n'était que trop facile à expliquer. M. Lambert déménageait depuis vingt-cinq ans. Il avait épuisé toutes les complaisances et toutes les faveurs du hasard. L'âge était venu où il n'était plus assez lesté pour courir après les aventures, ni assez adroit pour saisir l'occasion au passage. Il fallait désormais composer avec l'avenir et s'arranger un bonheur paisible et durable.

—Si je n'avais pas donné congé, pensa M. Lambert,

Monsieur et cher camarade.

J'ai reçu avec reconnaissance votre offre désintéressée. Seulement je vous prierai de vous adresser à M. Martin de Moussy, Président de notre commission médicale. Ces Messieurs vous accepteront de grand cœur, j'en suis persuadé : pour ma part, je vous remercie de me donner la preuve que les Basques ne fêles sont désormais tout à nous, comme nous sommes tout à eux.

Agréez, Monsieur et cher camarade etc.

Le Colonel des Volontaires Français.

THIEBAUT.

Montevideo, 21 Avril 1843.

M. Boucau (Pierre), fourrier de la 3^{me} comp. des chasseurs Basques.

Monsieur le colonel et cher Cousin,

Je m'associe de tout cœur au noble dévouement des dames Françaises, dévouement dont les preuves sont aujourd'hui publiques, et je suis heureuse de pouvoir offrir à l'hôpital des Volontaires Français un lit complet à ce linge, charpie, etc. Conformément aux dispositions que prendra la commission médicale. Nos bien aimés compatriotes doivent compter sur nous toutes : notre sollicitude ne leur fera jamais défaut.

Agréez, M. le colonel et cher cousin etc.

V. GROSSIN.

Montevideo, 21 Avril 1843.

Madame et bonne Cousine,

Je vous donne l'assurance que la commission médicale est pénétrée de votre dévouement généreux, et que nos Volontaires seront éternellement reconnaissants de votre offre sympathique. J'étais persuadé d'avance que les Dames Françaises comprendraient les devoirs et les accompliraient avec un charitable dévouement. Les bénéfices de tous ne vous manqueront pas; il n'est pas un cœur, parmi nous tous, où de pareils souvenirs ne soient gravés pour toujours.

Agréez, Mme et chère Cousine, etc.

Le Colonel des Volontaires Français.

THIEBAUT.

Montevideo, Avril 1843.

Madame V. Grossin, à Montevideo.

FRANCE.

Correspondance Générale.

—Il y a en ce moment quarante-deux ministres ou anciens ministres, parmi lesquels ne figurent que trois ministres en fonctions, trois ministres intérimaires, plus un ministre de trois jours. Restent donc vingt-neuf anciens ministres ayant été sérieusement occupés aux affaires. Dans ce nombre, treize n'exercent aucune fonction, et seize sont fonctionnaires publics.

—Les treize ministres sans fonctions sont MM. Laffitte, Dupont (de l'Eure), de Broglie, Thiers, Moëte, de Rémusat, Vivien, Jubert, Pelt (de la Lozère), Guin, Dufaure, Passy, de Gasparin.

Je resterais encore trois mois dans l'appartement que j'occupe, bien qu'il soit beaucoup trop grand pour moi, et que le propriétaire ait parié d'une augmentation dans le prix du loyer.

Par malheur, l'appartement était loué, et il n'y avait pas moyen de le garder.

—Mais, par exemple, dit le propriétaire à M. Lambert, vous pouvez déménager à votre aise. La personne qui vous remplace est à la campagne et n'arrivera qu'à la fin du mois. On apportera les meubles le 15, et vous pourrez les faire mettre dans les deux pièces que vous n'habitez pas.

Cet arrangement convenait d'autant mieux à M. Lambert, qu'il n'avait pas encore choisi un autre appartement.

—J'aurai beau chercher, disait-il, je ne retrouverai jamais ce que je quitte : un beau quartier, une rue tranquille, une exposition magnifique, un propriétaire bienveillant et mille autres avantages que je n'avais pas remarqués d'abord, et qui me sautent aux yeux maintenant qu'il faut partir... Je n'avais jamais éprouvé ce regret!... Si l'appartement était vacant, je ferais un sacrifice pour y rester. Ce serait pourtant une folie, puisqu'il n'est pas en proportion de ma fortune et de mon mobilier... Un appartement complet, qui ne peut

— Les seize ministres fonctionnaires sont MM. Méthou, conseiller à la cour de cassation; d'Argout, gouverneur de la banque; Barthe, premier président de la cour des comptes; Giro (de l'Ain), vice-président du conseil d'état; le général Cubière; Cochin, membre du conseil royal de l'Université; l'amiral Roussin; le vice-amiral Jeco; le vice-amiral Rosamel; Persil, président de la commission des monnaies; le maréchal Gérard, grand-chancelier de la Légion d'honneur; le maréchal Sébastiani; de Montalivet, ministre de la guerre; Sazet, président la chambre des députés.

— Quant au crédit de 300,000 fr., que le gouvernement dit d'indiquer aux chambres, on dit que ce projet de loi renfermera deux dispositions additionnelles: la première, qui aura pour but d'appliquer au traitement des ministres d'état les lois sur le cumul, et la seconde, qui décidera qu'un ministre démissionnaire, que le gouvernement nommera ministre d'état, ne devra pas, s'il est nommé, se soumettre à la réélection. On s'occupe d'une autre côté, que le délégué de la gauche se proposent de faire rejeter la loi, sauf à faire, le lendemain du rejet, une proposition qui aura pour but de faire déclarer que tout ministre démissionnaire sera nommé ministre d'état, avec un traitement de 15,000 fr.

— Le conseil privé va, dit-on, avoir son pendant. On annonce le rétablissement de la grand-aumônerie. On indique même M. l'évêque d'Orléans comme devant occuper, en attendant mieux, les fonctions de vicaire-général, et cardinal de Créteil nommé à être son vicaire. Le titulaire de la charge de grand-aumônier. D'après ces mêmes bruits on ne s'en tiendra pas là, et on rétablira la cour avec tout son luxe de chambellans et de vieux or peaux monarchiques. (Commerce)

LES ILES MARQUISES.

Le groupe du Sud fut découvert le premier; il se compose de cinq îles, qui sont, en commençant par la plus méridionale, Madéna, ou Fiti-Hava; Christina, ou Tahata; San Pedro, ou O-Niteya; Dominica, ou O-Hava; et Hoad, ou Fétou-Hogou. Lors de la découverte de ce groupe, l'île Hoad n'avait pas été aperçue; elle le fut plus tard, en 1774 par Cook; il lui donna le nom de Hoad, d'après ce nom du midshipman qui la signala le premier, et qui depuis est devenu lord Hood amiral et ministre de la marine en Angleterre. Les îles, ou plutôt les îlots San-Pedro ne sont pas habitées; la Madéna contient de 2 à 3,000 habitants; la Dominica un peu plus de 6,000; Christina, 1,000 ou 1,200.

Le groupe du Nord-Ouest se compose de six îles; Roa-Poua, Roa-Houga, Nuka-Hiva, ou Marchand; Chanal, Masse, et enfin la petite île d'Hergest. Les

trois premières sont seules habitées. Nuka-Hiva est la plus considérable et la plus connue du groupe; mais sa population n'est pas aussi nombreuse que celle de la Dominica, qui compte de 4 à 5,000 âmes. Les îles Roa-Poua et Roa-Houga n'ont guères que 2 à 3,000 habitants chacune.

Ainsi, la population entière des îles Marquises ne s'élève pas aujourd'hui à plus de 2 ou 25,000 âmes.

Le groupe du Nord-Ouest ne fut découvert que bien des années après celui du Sud-Est. Ce fut seulement le 12 juin 1791, c'est-à-dire presque deux cents ans plus tard, qu'il fut aperçu pour la première fois par Marchand, capitaine du commerce, parti de Marseille sur le navire le *Soir*, pour aller faire le commerce sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique. Marchand donna à ce groupe le nom d'îles de la *Révolution*, en mémoire des révolutions qui s'étaient accomplies alors en France. Cependant, la priorité de découverte est contestée au navigateur français par un capitaine Ingraham, de Boston, qui prétendit avoir eu connaissance de ces îles quelques mois avant notre compatriote. Mais ces prétentions n'ont jamais été justifiées par aucune publication ni sous aucun prétexte raisonnable. On sait, d'ailleurs, de quoi est capable la vanité américaine. N'avons-nous pas vu, il y a quelques semaines, un capitaine de la marine militaire des États-Unis, traduit devant un conseil de guerre, et accusé d'avoir fait des faux sur les registres du bord, s'être essayé de prouver au monde qu'il avait aperçu la terre Adèle quelques heures avant l'amiral D'Urville.

Après les navigateurs que nous avons déjà cités, on peut encore nommer, parmi ceux qui visitèrent ces îles, le lieutenant de la marine royale d'Angleterre, Hergest, qui en fit l'hydrographie en 1892, et le capitaine Wilson, qui vint en 1797 y déposer des missionnaires protestants, lesquels ne restèrent que fort peu de temps dans l'archipel, quoiqu'il ne paraisse pas qu'ils y aient été mal accueillis. L'un d'eux, nommé Harris, fut même pris en affection par le roi, et d'une façon particulière, que partant pour une expédition, le bon prince lui délégua, pendant son absence, tous les droits de mari sur la reine sa femme. C'est la coutume du pays; et le faible monarque ne se doutait pas des embarras où son excessive générosité allait jeter le malheureux missionnaire. Un missionnaire devint l'abbé du feu du roi! comme on dit aux îles Marquises. La princesse, étonnée de la réserve de celui qu'il était de son honneur de traiter comme un époux, se désola d'abord, puis conçut les doutes étranges, et finit par se persuader que cette inexplicable froideur ne peut s'attribuer à autre chose qu'à un cas de force majeure. Par une belle nuit où Harris dormait du sommeil de l'innocence, il sent des mains qui se promènent sur son corps; il s'éveille et se voit entouré d'une foule de femmes qui procèdent sur sa personne à la plus singulière vérification. Epouvanté d'une pareille tentative, le malheureux missionnaire s'enfuit dans les bois, et au point du jour regagna la rade le bâtiment qui l'avait apporté.

Depuis, d'autres missionnaires ont succédé à Harris; mais il ne paraît pas que leurs travaux aient obtenu plus de succès. En 1838, M. Dupetit Thouars, qui y conduisit lui-même deux missionnaires catholiques, MM. Devaux et Borghella, qui paraissent avoir été plus heureux que leurs devanciers, trouva, établi dans l'île Christine, un M. Stoworthy, envoyé par la société de Londres. Habitant le pays depuis une dizaine

deux chambres vides.

Je ne suis donc déjà plus tout à fait seul! chez moi, pensa M. Lambert, et me voilà à moitié chassé de cette demeure, où je n'ai retrouvé aucun de mes anciens bonheurs, et qui cependant me plaisait tant, je ne sais pourquoi!... Peut-être parce que la sagesse me vient, et que je commence à renoncer aux vanités d'autrefois!...

Une curiosité bien naturelle arracha le philosophe à ses tristes pensées. — Quel est donc, se demanda-t-il, quel est ce facheux qui me renvoie? ce locataire opiniâtre qui s'établit ici avec un bail de neuf ans? J'ai oublié de prendre des informations; mais une longue pratique m'a mis à même de me passer de secours en ces sortes d'affaires. Un déménagement m'en dira plus que je n'en veux savoir.

Et voilà M. Lambert, armé d'un flambeau, entrant dans la garde-meubles de son successeur.

— Oh! oh! s'écria-t-il en jetant les yeux autour de lui; tout cela est confortable et d'un excellent goût!... Mobilier de quinze mille livres de rente, pour le moins, et renouvelé depuis deux ans tout au plus!... Mais voici des meubles qui ne peuvent appartenir qu'à une femme... une femme mariée, sans doute. Cherchons le mari!

d'années, il occupait une jolie maison de bois, la seule, dans toute l'île, qui méritât ce nom. Ce gentleman accueillit fort bien les officiers de la *Venus*, et leur avoua sincèrement que, malgré son long séjour et les peines qu'il avait prises, les résultats de sa mission étaient complètement nuls. Pendant quelque temps, il avait eu pour coadjuteur un autre missionnaire marié; mais la curiosité des naturels, à l'égard de sa femme, devenant inquiétante pour son repos, il avait été forcé d'abandonner l'archipel.

(La suite au prochain numéro.)

E-PAGNE. — La *Gazette* du 6 espère que les nouvelles cortès s'occuperont sérieusement de l'importante question de la liberté de la Presse. « Les cortès sauront apprécier, dit-elle, les obstacles que peut apporter à la consolidation du trône et des institutions l'abus de la liberté de la Presse. »

A l'appui de cette note significative, l'*Eco* annonce que l'on parle d'un projet de loi provisoire sur la Presse, qu'on lancera comme ballon d'essai, sauf à le modifier à la réunion des chambres.

— Le *Peninsular* dit qu'il est grande ment question, parmi les ministres espagnols, d'appliquer une forte amende sur toutes les cités de la Catalogne, dont les populations auraient sympathisé avec celle de Barcelone, lors de la révolte du 15 novembre. Matara sera taxée à 50,000 piastres, Gironne à 150,000, Figueras à 80,000. Vich à 100,000.

Le capitaine-général de la Catalogne fait savoir, à la date du 5 janvier, à l'ayuntamiento constitutionnel, qu'il a reçu le bordereau comprenant les noms de sept personnes qui sont venues acquiescer leur quote-part des six millions. Ce résultat, dit-il, prouve deux choses: 1^{re} l'habitude de la ville de mépriser et de ne pas exécuter depuis 1834, tous les ordres émanés des cortès et du gouvernement; 2^{de} la mauvaise grâce de l'ayuntamiento à faire exécuter les mêmes ordres. Fidèle à son mandat, je vous en joins de publier demain, de bonne heure, un ban le ordonnant que, dans le délai de cinq jours, chaque contribuable vienne payer sa quote-part; à défaut du paiement, il sera établi dans la maison de chaque contribuable un certain nombre de soldats à ses frais, et si cette mesure était insuffisante, il y en a d'autres plus efficaces auxquelles je pourrais recourir. Je tiens en réserve des moyens que j'adopterai vis-à-vis de la municipalité elle-même si elle continue à faire preuve de mauvais vouloir, et à se retrancher dans la force d'inertie.

L'ayuntamiento répond qu'il ne discutera pas les accusations articulées dans la dépêche du général, et qu'il est loin de ratifier; il annonce avoir pris toutes les mesures nécessaires pour la publication du band.

Le capitaine-général fait savoir à l'ayuntamiento, à la date du 6, que le ministre de la guerre a soumis au Régent l'expulsion de l'ayuntamiento constitutionnel de Barcelone, à l'effet d'obtenir la réduction ou l'exemption du paiement imposé à la ville. Le Régent a ordonné que la contribution fût maintenue.

(La Phalange)

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez MM. Plane frères, rue des Juifs, n. 38, de midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

M. Lambert continua sa revue: il entra dans la seconde chambre, et l'examina avec une puissance de coup d'œil et une sûreté d'appréciation que nos recenseurs envieraient.

— Je ne trouve pas de mari, continua-t-il; le mari n'existe pas. La personne qui me remplace est seule; c'est une veuve sans doute, ou une demoiselle. Voyons!

Ici la perspicacité de M. Lambert fut en défaut. Il est parfois très difficile de distinguer une demoiselle d'une veuve. A plus forte raison lorsqu'on n'a qu'un mobilier pour asseoir ses conjectures. — Ne trouvant aucune preuve matérielle, M. Lambert se rejeta sur les probabilités.

— Une demoiselle seule, dit-il, ne viendrait pas habiter un appartement de quinze cents francs dans une maison respectable; — le mobilier, d'ailleurs, indique une personne sage et rangée; — à moins toutefois que ce ne soit une vieille demoiselle.

Pourquoi M. Lambert fronga-t-il le sourcil en faisant cette dernière réflexion? Quel intérêt avait-il à ne pas découvrir une vieille demoiselle dans ce mobilier dont la belle apparence le séduisait?

(La suite au prochain numéro.)

convenir à un célibataire. ... Mais si j'étais marié!

A ce mot, M. Lambert ne put s'empêcher de sourire. Il avait toujours considéré le mariage comme un obstacle au déménagement, et à ce titre, il s'était bien promis de rester toujours garçon. Cette bonne résolution lui revint l'esprit d'une façon moins absolue que par le passé; et il y trouva matière à discussion, et après avoir convenablement pesé le pour et le contre, il reprit:

— Si jamais je me marie, je reviendrai me loger ici!

Le propriétaire fut consulté sur la possibilité d'un retour: — Ce sera bien difficile, répondit-il; j'ai signé un bail de neuf ans avec le nouveau locataire.

Contrarié dans tous ses projets, mais plein de résignation et de courage, M. Lambert reprit les chemins qu'il avait si souvent parcourus avec délices. Suivant sa vieille habitude, il notait sur son agenda, disposé à cet effet, les appartements qui lui paraissaient à peu près convenables, inscrivait à leurs colonnes respectives les agréments et les inconvénients qu'offrait chaque logis. Il avait passé la journée du 15 à ce travail, et il était encore plongé dans les tourmens de l'indécision, lorsque le soir, en rentrant, il apprit que les meubles de la personne qui le remplaçait étaient arrivés dans la journée, et avaient été déposés, ainsi que c'était convenu, dans les

On demande une maison entière à louer. S'adresser au bureau du Patriote.

Monsieur Désiré Bocciardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Caseaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

AVIS.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Légion Française, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Légion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en barils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Légion, rue San Carlos, à côté du Cabildo :

Tout doit être de bonne qualité.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie
POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français

sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

Les ouvriers menuisiers et charpentiers faisant partie du régiment des Volontaires Français sont invités à se mettre aujourd'hui à midi, à la disposition du lieutenant Sicard pour des travaux urgents à la casernes. Leur travail leur sera payé.

24me. compagnie dite de la

COCARDE

chez M. Rouillier. [Sénateur]

Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les français demeurant en dehors du Marché et qui voudront faire partie de la troisième compagnie sédentaire sont invités à aller se faire inscrire chez M. Raimond, capitaine de cette compagnie, à côté du café de l'Immortel.

2me. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la denomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

Tous les Français faisant partie de la première compagnie sont priés de se faire inscrire chez Mr. Pélabère, rue San Francisco, Maison Laporte, et ceux faisant partie de la seconde chez M. Aubriot, rue de los Pescadores.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles,

maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du *Pavillon Français*.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marsillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

PORTRAITS A L'ESTOMPEL.

Pour les portraits de face 6 patacons.

Pour ceux de profil 4 " "

S'adresser rue de los Pescadores, no. 84, maison de M. Gouroullou, à droite dans la cour.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

A las familias pobres!!

En la calle que corre de norte a sur, 2^a de la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de Oro, al lado de la parada de la Costa, se venden especie de muebles usados por muy bajo precio; teniendo solo en vista de hacerse de ellos.

VENTE DE MEUBLES.

Favorable aux familles pauvres; on les trouvera à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2me rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lien d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. Joachim BERNARD, rue St. Louis no. 51, où à son établissement de las Bovedas: ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, maison de Don Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions.

S'adresser à Mr. LANSAC, au dit magasin.

AVIS INTERESSANT.

Un français, fabricant de matelas, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux matelas et met comme neuf, leur putant la poussière et d'autres choses qu'ils peuvent contenir, soit chez les intéressés, où chez lui, en lui fournissant ce qui lui est nécessaire, à 16 réaux chaque; les instruments pour confectionner sont de nouvelle méthode, qu'ils ne faisant rien à désirer; également des matelas neufs de laine supérieure, peant 2, 3 et 4 arroses, au prix de 60, 74 et 88 réaux chaque; ces qualités de matelas donnent un tiers du profit, plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quelqu'un qui désire à l'agence de servidumbre, dans la maison neuve de Don Juan-Maria Perez, avant d'arriver au marché, on trouvera avec qui traiter.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.